Le Meilleur Logiciel de Facturation en Ligne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logelheim, le 23 octobre 2026 — Pour diffusion immédiate

Charge administrative : trois dirigeants de TPE sur quatre la traitent le soir ou le week-end, au détriment de leur famille

Une enquête Henrri menée auprès de 1 306 dirigeants de TPE et indépendants révèle une paperasse prise sur la vie personnelle, et une charge que seuls 1,9 % jugent mesurée par l'État.

Henrri, logiciel de facturation en ligne utilisé par plus de 226 000 dirigeants de TPE et indépendants, a interrogé ses utilisateurs les 22 et 23 octobre 2026 sur leur charge administrative. Le constat est sans appel : la paperasse ne se fait pas au bureau, mais sur le temps personnel. 74,7 % des dirigeants la traitent le soir, le week-end ou pendant leurs congés, et 44 % déclarent que c'est leur famille qui en paie le prix.

74,7 %	44 %	1,9 %
font leur administratif le soir, le week-end ou en congés	sacrifient d'abord leur famille	pensent que l'État mesure leur charge administrative

Question sur le moment de traitement à choix multiples.

L'administratif, un second travail non rémunéré

- **74,7 %** des dirigeants de TPE traitent leur administratif hors des heures de travail : **65,5 %** le soir, **36 %** le week-end.
- **54,6 %** ne le font **jamais au bureau** ; plus d'un sur quatre (**27 %**) y consacre à la fois ses soirées et ses week-ends.
- **42,6 %** y passent plus de 3 heures par semaine, dont **22,3 %** plus de 5 heures.
- Selon une estimation d'Henrri fondée sur les tranches déclarées, un dirigeant de TPE y consacre en moyenne **près de 3 heures par semaine**, soit **environ 150 heures par an** : l'équivalent de **plus de 4 semaines de travail à temps plein**.

Famille et sommeil, premières variables d'ajustement

- Interrogés sur ce que l'administratif leur fait sacrifier en priorité, les dirigeants citent **la famille (44 %)**, **le sommeil (27 %)**, leurs congés (14,7 %) et leurs clients (14,3 %).
- Au total, **85,7 %** sacrifient d'abord leur vie personnelle, avant leur activité.

Indépendants seuls et employeurs : deux formes d'épuisement

- **Les indépendants qui travaillent seuls** (78,8 % des répondants), sans personne à qui déléguer, sont **79 %** à faire leur administratif hors des heures de travail.
- **Les dirigeants employeurs** subissent un volume nettement plus lourd : **56,3 %** y passent plus de 5 heures par semaine, contre 13,1 % des indépendants seuls.
- **Le BTP et l'artisanat**, premier secteur représenté (29 % des répondants), sont particulièrement exposés : **57,4 %** y consacrent plus de 3 heures par semaine et **82 %** le font le soir ou le week-end.

Une charge que l'État ne voit pas

- À la question « L'État mesure-t-il votre charge administrative ? », **75,8 %** répondent « non, pas du tout », 22,3 % « peut-être » et **seulement 1,9 %** « oui ».
- Plus de **780 dirigeants** ont pris le temps de rédiger un message aux décideurs. Les mots qui reviennent : charges, paperasse, simplification, temps.

La parole aux dirigeants

> *« Laissez mes mains travailler ! Le temps à l'atelier à produire s'amenuise pour de l'administratif, de l'administratif. »* — artisan

> *« On ne tient pas compte du travail "invisible" des micro-entrepreneurs : paperasse, déplacements, formalités en ligne qui buguent à la fin… »* — micro-entrepreneur

> *« La gestion administrative me prend un temps considérable dans mon activité, au détriment de mon métier premier. »* — artisane savonnière

> *« Une entreprise qui finira un jour par fermer ses portes, non pas par manque de travail, mais à cause des charges et des contraintes imposées. »* — dirigeant de TPE

Le regard d'Odile Olivier, Directrice Générale d'Henrri

> *« Les dirigeants de TPE ne font pas grève et ne manifestent pas. Pourtant, chaque semaine, ils effectuent des heures que personne ne compte. Ce sondage le montre clairement : l'administratif se prend sur le dîner en famille, sur le sommeil, sur le dimanche. Notre rôle d'éditeur est de leur rendre ce temps. Celui des pouvoirs publics serait, a minima, de commencer par le mesurer. »* **— Odile Olivier**

Méthodologie

Enquête en ligne auto-administrée réalisée par Henrri les 22 et 23 octobre 2026 auprès de 1 306 dirigeants de TPE et indépendants utilisateurs du logiciel. Profil des répondants : 78,8 % travaillent seuls, 21,2 % avec des salariés ; 29 % exercent dans le BTP. Réponses anonymes. Résultats non redressés.

###

À propos d'Henrri

Créé il y a 32 ans et proposé en SaaS depuis 2016, Henrri est le logiciel spécialiste du devis, de la facture et du paiement pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs. Il couvre l'ensemble des activités côté clientèle, du premier devis jusqu'à l'encaissement. Henrri compte aujourd'hui 226 590 utilisateurs, qui ont émis plus de 10 millions de factures sur les douze derniers mois, pour 15 milliards d'euros facturés. La conformité, y compris la facture électronique, y est gratuite et illimitée à vie. www.henrri.com

Contact presse

Odile Olivier, Directrice Générale — odile@henrri.com
Kit média et visuels disponibles sur demande